

inhérent au contrôle des mesures, multiples et compliquées, nécessaires au maintien de l'équilibre financier. Les services des spécialistes bancaires ont été retenus pour aider aux opérations financières de grande envergure nécessitées par la guerre.

Aujourd'hui, le volume d'affaires des banques atteint un niveau phénoménal comparativement à toute autre époque de leur histoire, bien que leur personnel expérimenté soit beaucoup plus restreint qu'en temps de paix à cause de l'enrôlement de milliers de leurs plus jeunes employés dans les forces armées. Ces hommes ont dû être remplacés par des femmes formées rapidement à fond dans ce travail.

Le travail de guerre le plus onéreux échéant aux banques consiste dans l'administration des règlements de contrôle du change étranger. Ces règlements, nombreux et compliqués, exigent une grande somme de travail supplémentaire de la part du personnel des principaux bureaux, comme les explications à donner aux clients, les instructions sur la façon de procéder, les formules à remplir et la responsabilité absolue des innombrables transactions internationales en cours.

L'activité de guerre consiste encore à veiller aux détails relatifs à l'offre et à la vente des obligations de la Victoire; à la vente des certificats et des timbres d'épargne de guerre; à la caisse des coupons de rationnement; à l'établissement de succursales dans les camps militaires; au paiement des centaines de milliers de chèques des employés civils et des membres des forces armées et des personnes à leur charge; au paiement des coupons des centaines de milliers de détenteurs d'obligations de la victoire; à la responsabilité d'une foule de détails concernant la loi sur le timbre de chèque; à l'encaissement et au virement de millions de certificats d'impôt sur le revenu relatif aux coupons; aux chèques et autres effets encaissés ou reçus en dépôt.

Tout ce travail supplémentaire est devenu une partie de la routine bancaire au Canada.

Sous-section 2.— Statistiques réunies des banques à charte

Afin de donner une idée nette de la nature des opérations bancaires au Canada, le passif des banques est étudié au tableau 7 sous deux aspects différents: le passif envers les actionnaires et le passif envers le public, celui-ci étant ordinairement le seul considéré lorsqu'il s'agit de déterminer l'état financier d'une banque. L'actif

